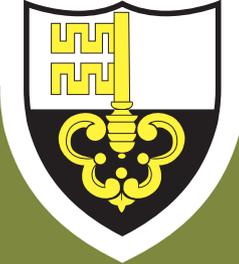


COMMUNE DE  COTTENS

N° 2 – juin 2021

INFORMATIONS COMMUNALES

Législature 2021–2026



Infos utiles 4 | Assemblée communale 5 | L'agenda local 23

| www.cottens-fr.ch

LA LÉGISLATURE 2021-2026

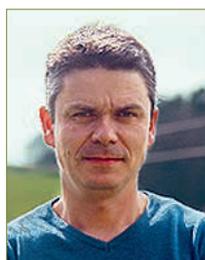


Gabriel Nussbaumer

Syndic

Administration générale, personnel, communication, information, relations avec les sociétés

Mobile 079 348 19 36
g.nussbaumer@cottens-fr.ch



Yves Nicolet

Conseiller communal

Eau potable, sécurité et protection de la population, service du feu, cimetière

Mobile 078 770 17 07
y.nicolet@cottens-fr.ch



Claude Magnin

Vice-syndic

Aménagement du territoire, constructions, cadastre, mensurations, terres communales, forêts

Mobile 079 705 80 08
c.magnin@cottens-fr.ch



Marc-Antoine Sauthier

Conseiller communal

Bâtiments communaux, évacuation et traitement des déchets, environnement, énergie, animation, chemins pédestres

Mobile 079 606 67 84
ma.sauthier@cottens-fr.ch

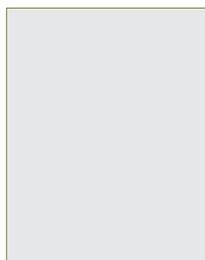


Jean-Claude Bernold

Conseiller communal

Eaux usées, voirie, routes communales, mobilité

Mobile 077 269 07 05
jc.bernold@cottens-fr.ch



Vacant

Attribution définitive après l'élection complémentaire.

Enseignement obligatoire, formation, AES, petite enfance, bibliothèque, culture, sport, loisirs, jeunesse



Marie-Claude Clerc

Conseillère communale

Finances, impôts, santé, affaires sociales, home, intégration, naturalisations

Mobile 077 426 54 90
mc.clerc@cottens-fr.ch

LE MESSAGE DU SYNDIC

Chères Citoyennes, chers Citoyens, chères habitantes, chers habitants de Cottens,

La législature 2016–2021 est arrivée à échéance en avril. Je profite de l'occasion pour remercier tous les membres du Conseil communal qui ont œuvré durant cette période.

En faisant la lecture des recommandations de l'ACF (Association des Communes Fribourgeoises), il est intéressant de mentionner les extraits de texte suivants:

L'exécutif (Le Conseil communal) a un rôle stratégique central dans le pilotage des projets et des politiques publiques. Une fois un objet mis à l'agenda politique, c'est au Conseil communal de diriger l'administration dans l'analyse des problèmes ou besoins qui lui sont soumis et dans la recherche de solutions idoines.

Puis, en s'appuyant sur son administration, c'est à elle qu'il appartient de présenter des projets au législatif, voire au corps électoral.

Au début d'une nouvelle période législative, il est d'un intérêt évident d'élaborer un programme comportant des buts et objectifs à réaliser dans le laps de temps imparti (2021 à 2026).

«Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.»

Antoine de Saint-Exupéry

Divers documents et outils sont proposés par l'ACF pour assurer un fonctionnement efficace et rationnel des rouages du team communal. Un team communal englobe plusieurs entités telles que: l'équipe du Conseil communal, l'Administration, l'Edilité, l'Enseignement et également les Citoyennes et Citoyens du village.

Sans aller exhaustivement dans les détails, ci-après le fil rouge à étudier, à connaître et à appliquer par les membres de l'exécutif:

- > Charte du Conseil communal
- > Missions des membres du Conseil communal
- > Programme de législature
- > Règlement d'organisation du Conseil communal
- > Rétribution des membres du Conseil communal

- > Déroulement d'une séance du Conseil communal
- > Répartition des dicastères, responsabilité et tâches principales

Toutes les rubriques mentionnées ci-dessus seront traitées lors de nos diverses séances hebdomadaires.

La répartition des dicastères, avec la mention des responsabilités et des tâches de l'exécutif communal s'est faite sur la base de l'expérience et des qualifications présumées de chaque membre du Conseil communal.

La répartition pour la législature 2021–2026 se trouve sur la page de gauche.

Les nouveaux projets pour la législature qui vient de débiter sont en préparation. Les résultats de nos diverses analyses et propositions de projets pour consolider la pérennité du village de Cottens vous seront présentés prochainement.

Pour clore ces quelques lignes, je tiens à vous remercier d'avoir participé aux élections des personnes qui vont réaliser des projets et travaux qui assureront la continuation et le bien-être de notre village. L'équipe en place va consolider les réalisations acquises et à venir.

En espérant rencontrer un grand nombre d'entre-vous à notre prochaine Assemblée communale du 29 juin, je vous souhaite au nom de tous les membres du Conseil communal un bel été. Espérons que la vaccination mise en place nous permettra de vivre avec moins de soucis. Nous souhaitons tous retrouver au plus vite une vie sociale heureuse et joyeuse ainsi qu'une reprise rapide des activités diverses et variées de toutes les sociétés villageoises qui agrémentent notre vie quotidienne.

Gabriel Nussbaumer, Syndic

Arrivée dans la commune – dépôt des papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont **l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les quatorze jours suivant leur arrivée** et d'y déposer un **acte d'origine ou un document équivalent** pour les personnes de nationalité suisse; une **copie du permis de séjour** pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, une **attestation d'affiliation à une caisse maladie** reconnue doit être fournie à l'administration communale. L'administration doit être également en possession d'une **attestation de l'assurance ménage, d'une copie du bail à loyer et de la copie du dernier avis de taxation.**

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas:

- > de mariage
- > de divorce
- > de décès du conjoint
- > à la majorité

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

L'Administration communale

Avis important

Lors de sa séance du 29 mars 2021, le Conseil communal a décidé que la Commune de Cottens n'établira plus les cartes d'identité pour les citoyens(ennes) de Cottens **à partir du 1^{er} mai 2021.**

Vous devrez vous rendre au service des passeports à Granges-Paccot ou sur le site www.passeport.ch ou prendre contact par téléphone au 026 305 15 26.

Le Conseil communal

Administration communale

Secrétariat communal, caisse communale et agence AVS
026 477 93 00
Fax 026 477 93 01
admin@cottens-fr.ch
www.cottens-fr.ch
Edilité 026 477 93 03

Heures d'ouverture

Lundi de 17h à 19h
Mardi de 9h30 à 11h30
Mercredi de 9h30 à 11h30
Jeudi de 14h à 18h
En dehors des heures d'ouverture, veuillez prendre rendez-vous au 026 477 93 00.

Ecoles

Ancien bâtiment 026 477 93 02
Nouveau bâtiment 026 477 93 08

Gendarmerie cantonale, Prez-vers-Noréaz

026 305 87 55

Bibliothèque Régionale d'Avry (BRA)

026 470 21 42

Ludothèque des Schtroumpf

079 488 10 76

Service des repas à domicile

026 477 93 00

Service social de Sarine Ouest

026 477 16 88

Accueil extrascolaire Cottens (AES)

077 447 58 88

Feu **118**

Ambulance **144**

Ramassage des déchets

Pour rappel, lorsqu'un lundi est un jour férié, le ramassage des déchets ménagers a lieu **le mardi qui suit.**



Assemblée communale du 29 juin 2021 à 20h, à la halle polyvalente

Commune de Cottens
www.cottens-fr.ch

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 20 avril 2021** (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 ReLCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration/Assemblées communales/Procès verbaux)
- 2. Décision relative au mode de convocation des assemblées communales pour la législature 2021–2026** (LCo – art. 12 al. 1bis)
- 3. Election de la commission financière pour la législature 2021–2026** (LFCo – art. 70 al. 1)
- 4. Election de la commission d'aménagement pour la législature 2021–2026** (LATeC art. 36 al. 2)
- 5. Election de la commission des naturalisations pour la législature 2021–2026** (LDCF – art. 43 al. 1)
- 6. Approbation du règlement des finances**
- 7. Approbation des statuts de l'Association régionale de la Sarine (ARS)**
- 8. Divers**

Les différents documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouvertures ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration/Assemblées communales.

Le Conseil communal

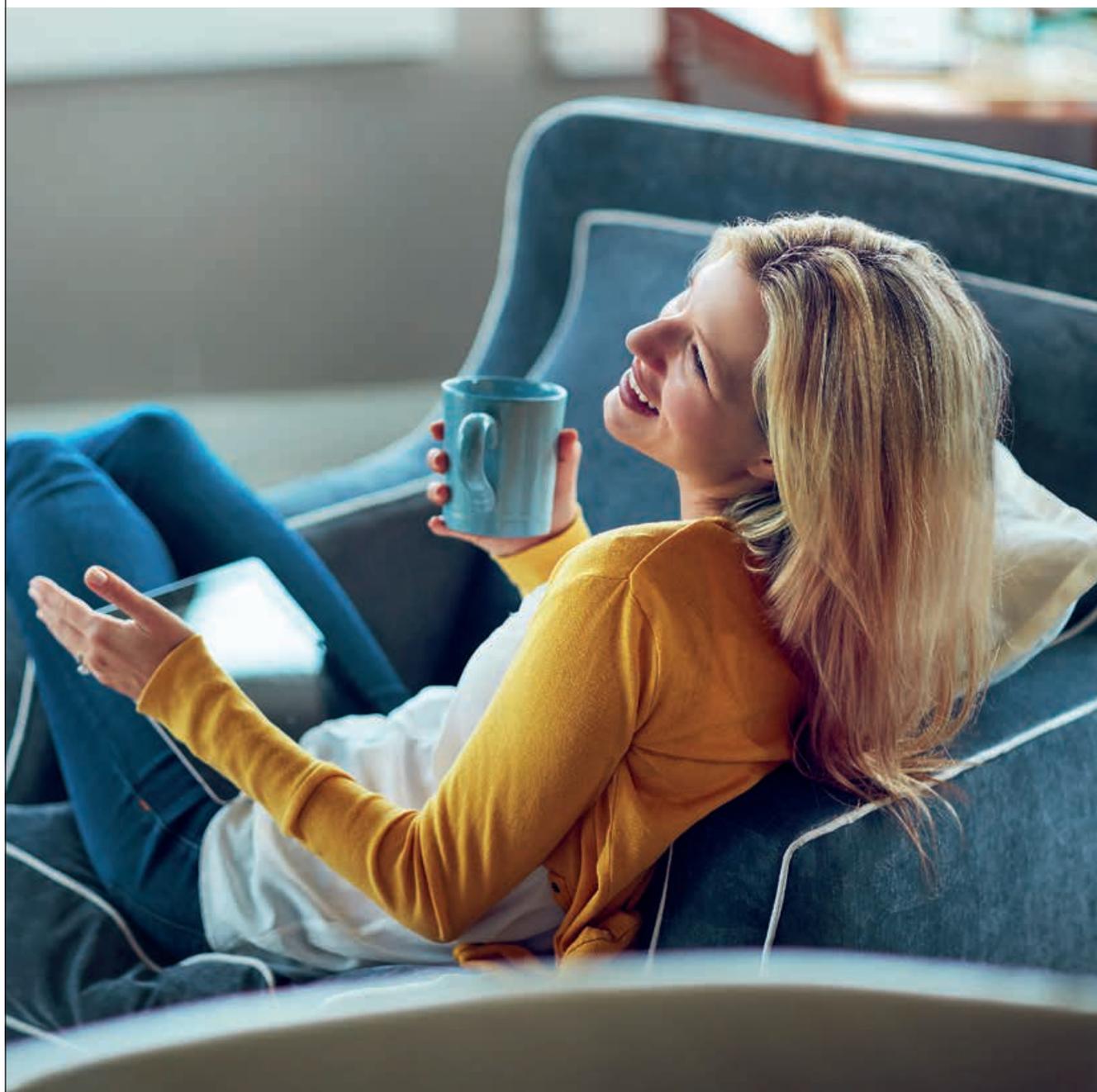
Le chauffage à distance

Notre solution locale et
durable pour votre confort.



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe



LES INFOS DES DICASTÈRES

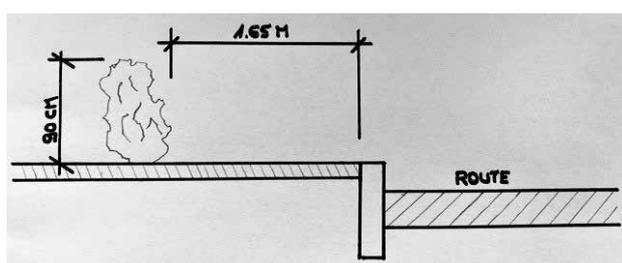
Rappel concernant la taille des haies et des arbres

En vertu des articles 73, 75, 93, 93a, 94 et 95 de la loi sur les routes, les propriétaires ont l'obligation de procéder à l'émondage des arbres et arbustes et de tailler les haies vives bordant les voies publiques.

Travaux d'entretien obligatoires à effectuer jusqu'au 1^{er} novembre de chaque année

1. Haies vives

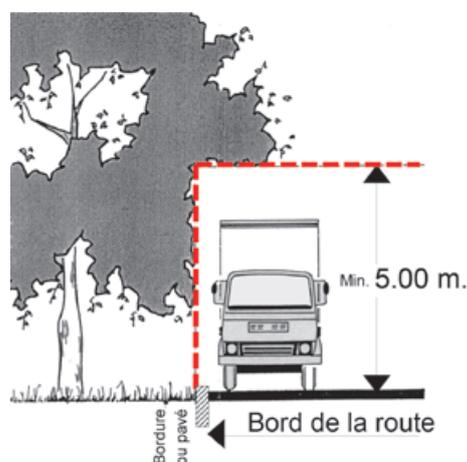
- > Dans le cadre des haies vives et sur les tronçons rectilignes, celles-ci doivent être distantes **d'au moins 1,65 mètre** du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles ne doivent pas s'élever à **plus de 90 centimètres** au-dessus du niveau de la chaussée. Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de constructions, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers. *Ces règles s'appliquent obligatoirement en cas de nouvelles plantations, en remplacement d'anciennes haies ou de haies détériorées.*



2. Arbres

- > Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une **distance inférieure à 5 mètres du bord de la chaussée**. Les plantations effectuées lors de travaux et d'installations de caractère édilitaire sont réservées. **Les branches qui s'étendent**

sur la route doivent être coupées jusqu'à une hauteur de 5 mètres minimum au-dessus de la chaussée.



D'une manière générale, la végétation ne doit pas masquer la signalisation routière, de même que la visibilité aux carrefours, dans les courbes et aux accès, qu'ils soient publics ou privés. Elle ne doit pas non plus masquer l'éclairage public.

Les dispositions de la Loi sur les routes (LR), de même que les normes concernant la visibilité aux accès et aux carrefours sont réservées.

En cas de non-respect de ces directives et en application de l'art. 126a LR, le Conseil communal fera exécuter les travaux aux frais des propriétaires.

Des contrôles par pointage seront effectués par l'édilité dès le 2 novembre 2021

Nous comptons sur la collaboration de tous les citoyennes et citoyens concernés, la sécurité sur l'espace public étant une priorité pour votre Conseil communal.

Jean-Claude Bernold

Consommation d'eau potable

De nombreuses réclamations sont parvenues à l'Administration communale à la suite de la facturation de l'eau et de l'épuration en novembre 2020.

Les causes principales sont:

- > Une minorité de consommateurs n'a pas retourné la feuille réponse avec les quantités consommées durant plusieurs années. Dans ce cas, le personnel de l'administration a effectué une estimation de la consommation. Ce n'est que l'automne dernier qu'un relevé exact s'est fait lors de l'installation des nouveaux compteurs. L'utilisation d'eau potable peut considérablement varier au fil des ans, par exemple, à cause de l'installation d'une piscine, de l'agrandissement de la famille ou encore d'une fuite d'eau.
- > Quelques citoyens ont oublié un événement exceptionnel survenu au cours de l'année tel que la transformation de l'habitation ou le renouvellement de la pelouse.
- > Le solde des réclamations concerne des fuites survenues sur des installations privées. Pour information, la commune est responsable du réseau d'eau jusqu'à la façade des maisons. Le réseau interne est, quant à lui, de la responsabilité du propriétaire de l'immeuble; de ce fait le conseil communal n'entre pas en matière pour une réduction de la facture.

A ce titre le Conseil communal vous suggère de procéder régulièrement à un contrôle de votre installation. Tout un chacun est capable de réaliser ledit contrôle. En premier lieu, il faut s'assurer qu'aucune consommation n'ait lieu: lave-linge, lave-vaisselle, etc. Pour les propriétaires ayant un nouveau compteur (image de gauche), le débit est indiqué sur l'écran lorsque la petite flèche se trouve en face des m³/heure. Pour obtenir une autre information, il suffit de changer la luminosité au-dessus du petit opercule rond, par exemple avec une lampe de poche. Si la valeur indiquée est «0», cela signifie qu'il n'y a pas de fuite. Pour les compteurs ayant reçu une antenne (image de droite), une petite roue rouge se trouve entre l'affichage des m³ et l'antenne. Elle est immobile lorsqu'il n'y a pas de débit et donc pas de fuite.



Yves Nicolet

Aménagement du territoire

Dans le cadre du groupe de travail des zones d'activités de la Sarine, nous participons à un atelier de travail qui a pour but de définir la stratégie des zones d'activités au niveau du district de la Sarine.

Il en ressort 4 types de zones d'activité:

1. secteur stratégique (Villars-sur-Glâne)
2. zone cantonale (Givisiez, Rossens)
3. zone régionale (ex. Chénens, Avry, Matran)
4. zone locale (ex. Neyruz, Vuisternens-en-Ogoz)

L'objectif est de présenter un nouveau système régional de gestion des zones d'activités. Le résultat de ces travaux sera intégré dans la planification régionale du PDR Sarine.

Selon le nouveau Plan directeur cantonal, la gestion et le développement ultérieur des zones d'activités devront se faire au niveau régional.

Nous travaillons actuellement sur les diverses possibilités d'extension de diverses zones. Lors du 1^{er} atelier de travail, nous avons défini les zones d'activités actuelles et avons relevé les avantages et inconvénients de l'emplacement de ces zones. Toutes les communes participent à ce travail.

Claude Magnin



Place rouge

Les travaux sont à ce jour terminés et le résultat escompté est atteint, tant du point de vue financier que ludique.

Grâce à ces nouvelles infrastructures, les enfants et même les adultes peuvent profiter de ces places de jeux récréatives et sportives. En effet les différents marquages permettent de jouer à de nombreux sports. Avec ces réalisations, toute la population peut profiter d'endroits propices pour se ressourcer.

Cependant pour garder ces endroits propres, avec une sécurité maximale et afin d'éviter des déprédations, le Conseil a décidé d'étudier l'installation de caméras de surveillance.

Gabriel Nussbaumer



CAD, local de l'édilité et place des déchets verts

A la suite de l'acceptation par l'assemblée communale du projet de chauffage à distance pour une énergie renouvelable (plaquettes de bois), du local de l'édilité et d'une place pour les déchets verts accessible toute la journée, la finalisation du projet sur les bassins de l'ancienne Step a eu lieu et la mise à l'enquête officielle a été faite au début avril. Nous n'avons reçu aucune opposition.

Une solution avec des pavés filtrants a été proposée et discutée avec le service de l'environnement et plus spécifiquement celui des sites pollués concernant l'assainissement de la pollution à l'ammonium de l'ancienne Step. Cela permettra une meilleure perméabilité des terrains.

Nous prévoyons demander à pouvoir débiter les travaux de façon anticipée afin de, si possible, terminer les constructions pour l'automne.



Marc-Antoine Sauthier

Commission communale des seniors

Recherchons cinq membres

Les résultats de l'enquête sur les besoins de la population des 60 ans et plus de Cottens ont été publiés dans le dernier numéro des Informations communales. Il s'agit d'en tirer parti. Ce sera la tâche de la future Commission des seniors. Sa mission consistera à établir un plan de mesures concrètes propres à répondre au mieux aux souhaits exprimés dans le sondage. La loi sur les seniors exige que chaque commune dispose d'un concept incluant un tel plan. Il est temps de s'y mettre.

Idéalement, cette Commission devrait compter cinq membres. Nous recherchons donc cinq seniors (personnes ayant atteint l'âge légal de la retraite) prêts à s'y engager. Nous remercions d'ores et déjà les personnes intéressées à ce projet. Celles-ci voudront bien s'annoncer auprès de l'Administration communale par mail: admin@cottens-fr.ch, par une visite aux heures d'ouverture du secrétariat ou par téléphone 026 477 93 00.

Marie-Claude Clerc

Seniors, saisissez cette offre

Piscine, maître-nageur et bonne table

L'annonce de la page suivante vous l'indique, la Résidence St-Martin en collaboration avec Pro Senectute met sur pied, dès la rentrée de septembre 2021, une nouvelle activité «Aquagym & repas» à l'intention des seniors (âge AVS) des communes de la région. Le cours d'aquagym sera encadré par un maître-nageur breveté. Sa présence permet d'assurer une sécurité maximale.

Les personnes intéressées s'engagent à prendre part au minimum cinq fois à cette activité, cela à des fins organisationnelles et, vous le comprendrez, de rentabilité.

Afin d'encourager ses seniors à rester en forme, mais aussi à se retrouver autour d'un bon repas, **la commune de Cottens subventionne chaque participation à hauteur de CHF 10.-**, soutien qui ramène le coût de chaque participation à 35 frs.

Marie-Claude Clerc



Venez profiter d'un cours d'aquagym suivi d'un repas
au restaurant le Saint-Martin.

Les **mardis** aquagym de **11:15 à 12:00** puis repas à **12:30**:

2021: 07.09, 21.09, 05.10, 02.11, 16.11, 30.11, 14.12

2022: 11.01, 25.01, 08.02, 22.02, 08.03, 22.03, 05.04, 03.05, 17.05, 31.05, 14.06, 28.06

Les **vendredis** aquagym de **11:30 à 12:15** puis repas à **12:40**:

2021: 03.09, 17.09, 01.10, 15.10, 12.11, 26.11, 10.12

2022: 21.01, 04.02, 18.02, 18.03, 01.04, 13.05, 10.06, 24.06, 08.07

Prix par cours, repas compris: CHF 45.-

Réservations faites soit sur place à la Résidence, au **026.477.61.11**, ou par courriel
à secretaire@ems-residence-st-martin.ch.

Minimum 5 inscriptions par personne, payable d'avance et non remboursable
en cas de non-participation.

⊕ L'Office fédéral des assurances sociales subventionne ce cours parce
qu'il aide particulièrement à lutter contre les atteintes liées à l'âge.

Inscription « Aquagym & repas »

Veillez entourer les dates qui vous intéressent

Les mardis aquagym de 11:15 à 12:00 puis repas à 12:30:

2021 07.09 21.09 05.10 02.11 16.11 30.11 14.12
2022 11.01 25.01 08.02 22.02 08.03 22.03 05.04
03.05 17.05 31.05 14.06 28.06

Les vendredis aquagym de 11:30 à 12:15 puis repas à 12:40

2021 03.09 17.09 01.10 15.10 12.11 26.11 10.12
2022 21.01 04.02 18.02 18.03 01.04 13.05 10.06 24.06 08.07

Total : dates

Nom Prénom

Adresse

Tél Email

Date Signature

Veillez effectuer le paiement aux coordonnées suivantes, en précisant « Aquagym et repas » dans le champ réservé aux communications :

CH25 0076 8011 6080 19407, Banque Cantonale de Fribourg, 1701 Fribourg

En faveur de : Fondation Saint-Martin, Résidence St-Martin, 1741 Cottens FR

En signant, vous confirmez avoir pris connaissance des conditions suivantes :

Dès 65 ans. Minimum de 5 inscriptions par cours. Nous nous réservons le droit de différer les dates réservées qui ne peuvent pas avoir lieu par manque d'inscriptions. Nous contacterons les participants pour discuter d'une autre date. Aucun remboursement pour les cours qui n'ont pas pu avoir lieu et pour lesquels aucune date de remplacement n'a pu être fixée.

Crédit photo : « Club natación Almacellas », Tierraplana, CC BY

LES MARCHEURS DU JEUDI

Programme des Marches de Mai 2021 à Août 2021

- > Toutes les personnes libres le jeudi peuvent se joindre au groupe
- > Aucune inscription n'est nécessaire, il faut simplement être présent au lieu de rendez-vous à l'heure fixée par le programme ci-dessous
- > Le programme peut être consulté sur le site cottens-fr.ch, au pilier public et au Denner-Satellite
- > Reprise des marches dès le 20 mai 2021
- > En attente des nouvelles directives du Conseil fédéral

Date	Rendez-vous	Lieu	Durée	Départ	Retour
Juin					
Je 24	Ancien café	Siviriez circuit	2h-2h30	8h30	12h00
Juillet					
Je 01	Ancien café	Schmitten-Ueberstorf-Wünnewil-Schmitten	3h-3h30	8h00	Journée
Je 08	Ancien café	Mont de Riaz circuit	Jean-Marc Ch. 2h-2h30	8h30	12h00
Je 15	Ancien café	Autigny-Chavannes-s-Orsonnens-Autigny	2h-2h30	8h30	12h00
Je 22	Ancien café	Matran-Avry-Matran	2h-2h30	8h30	12h00
Je 29	Ancien café	Ponthaux-Montagny-Ponthaux	Roland B. 2h-2h30	8h30	12h00
Août					
Je 05	Ancien café	Les Mossettes-Col de balisaz-Auta chia-Les Mossettes	2h-2h30	8h00	Journée
Je 12	Ancien café	Payerne-Fétigny-Payerne	2h-2h30	8h30	12h00
Je 19	Ancien café	Villarimboud Circuit	2h-2h30	8h30	12h00
Je 26	Ancien café	La Tuffière-Hauterive et retour	2h-2h30	8h30	12h00

Le programme est sujet à modifications.





famiya

service de garde d'enfants

Vous cherchez une solution de garde pour votre enfant ?

Nos accueillantes offrent une alternative à l'accueil collectif en crèche, en ouvrant leur milieu familial à votre enfant, le temps de la garde.

famiya assure la surveillance de l'accueil, gère tous les aspects administratifs et s'occupe de la formation de son personnel.

Inscrivez-vous !



Vous souhaitez devenir accueillante ?

Nous cherchons des personnes sérieuses et motivées, qui sont prêtes à faire de l'accueil d'enfants leur quotidien professionnel.

Rejoignez-nous et suivez une formation afin de respecter les standards d'accueil de famiya, et d'offrir aux enfants un environnement favorable à leur épanouissement.

Envoyez-nous votre candidature !



026 322 69 26 info@famiya.ch

www.famiya.ch



Madame, Monsieur,
Chers clients, chers amis,

Durant mes 38 années de carrière à la Baloise, vous avez contribué à me faire vivre des instants passionnants, enrichissants, amicaux, et je tiens à vous en remercier très sincèrement.

Afin d'assurer une parfaite continuité d'ici ma retraite en fin d'année, mon successeur, Monsieur Julien Ropraz, m'accompagne depuis déjà quelques mois afin de reprendre la gestion de vos dossiers.

Je me réjouis de pouvoir vous saluer à l'occasion et vous dis à très bientôt.

Respectueusement, Dominique Magnin

Julien Ropraz
Conseiller en assurances

Tel. 079 / 538 04 40
julien.ropraz@baloise.ch

Dominique Magnin
Conseiller en assurances

Tel. 079 / 687 87 71
dominique.magnin@baloise.ch



Viens te dépenser avec nous !

Nos cours d'athlétisme sont ouverts à tous les enfants entre la 5H et la 11H à Cottens Athlètes le jeudi.

Nos cours polysportifs sont ouverts à tous les enfants entre la 1H et la 4H aux Kangourous à Neyruz le mercredi.

Renseignements :
076 351 20 31

cottensathletes@gmail.com

kangourous.neyruz@gmail.com

«Pour vos projets
**les plus exigeants,
faites appel à moi!»**

Marc Vancampenhout

EP: AMADEUS 1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX

ElectronicPartner

Avry-Bourg 19/15, www.amadeus-ag.ch

Notre service
fait la différence.



Je suis là pour vous à Cottens.

Guillaume Chardonnens, conseiller en assurances
T 026 347 33 29, guillaume.chardonnens@mobiliere.ch

Agence générale Fribourg
Daniel Charrière

Rue du Centre 14
Villars-sur-Glâne
1701 Fribourg
T 026 347 33 33
fribourg@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

1031987

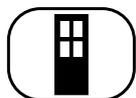
www.lamagnuiserie.com



Création d'agencements sur mesure



Parquets véritables, sols stratifiés, terrasses en bois et WPC



Portes d'entrée et portes intérieures



Fenêtres PVC, PVC/alu, bois, bois/alu

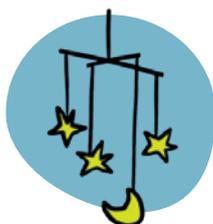


Entretien et réparation

T. 026 565 51 55
N. 079 580 73 47
Mail : info@lamagnuiserie.ch



Qu'est-ce que le service de puériculture ?



De la naissance jusqu'à l'âge de 4 ans, des infirmières spécialisées dans la petite enfance vous soutiennent dans votre rôle de parents. Elles répondent à vos questions et vous accompagnent dans vos choix, ceci lors de consultations individuelles ou d'activités de groupe.

QUELS DOMAINES ?

L'alimentation, l'allaitement, le sommeil, la santé, les soins, le développement, la prévention des accidents, l'éducation, l'épuisement parental, ...

OÙ SOMMES-NOUS ?

Dans nos centres de consultations parents-enfants, dans les communes proches de vous, à domicile, par téléphone, par email et sur Facebook (Famille & CO).

SARINE CAMPAGNE

Avry-Bourg 2
1754 Avry

GRUYÈRE

Rue de la Sionge 67
1630 Bulle

BROYE

Rue St-Laurent 5
1470 Estavayer-le-Lac



026 347 38 83
puericulture@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz 
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Pour que chaque famille commence sur un bon chemin, le sien...

La puériculture – un soutien précieux pour les enfants de 0 à 4 ans

On pourrait croire qu'on devient parents le jour de la naissance de notre premier enfant, et pourtant... Être parents ne se réalise pas toujours si simplement : l'attente, les espoirs, les déceptions, les surprises ne sont pas toujours faciles à vivre. Le couple apprend à faire avec l'imprévu, ce qu'il ne peut pas maîtriser, avec ce que la famille, les amis et les professionnels lui conseillent.

Les premiers jours, les premières nuits, les premiers pleurs, les visites, les premiers avis de leurs proches, les informations trouvées sur internet, dans les forums, dans les livres, dans les revues de psychologie. Les parents se retrouvent avec un cumul d'émotions, sentiments, rêves, pressions, attentes à gérer, et ce n'est que le début...

Le service de puériculture de la Croix-Rouge fribourgeoise, avec son mandat cantonal et communal de prévention et promotion de la santé de la famille avec enfants de 0 à 4 ans, est là pour soutenir les parents et les guider, les amener à faire les choix qui leur sont propres, trouver ce qui leur correspond le mieux, tout en tenant compte des nouvelles connaissances, des différentes possibilités, des recommandations et du fondement de celles-ci.

Visites à domicile, consultations avec rendez-vous dans les centres régionaux ou dans les communes à proximité des familles, permanence téléphonique active toute la semaine soutiennent les parents et leur permettent de s'appuyer sur des informations solides, adaptées et personnalisées. Alimentation, sommeil, éducation, santé, soins, prévention, développement, soutien psychologique... les domaines sont variés et les réponses innombrables.

Les infirmières- puéricultrices de la Croix-Rouge fribourgeoise sont formées en continu et collaborent avec un grand réseau professionnel afin de pouvoir accompagner les familles au mieux. Elles sont présentes dès la sortie de la maternité (et encore plus vite parfois), travaillent en lien avec les sages-femmes indépendantes et les pédiatres et toute institution gravitant autour de la jeune famille (Education Familiale, crèches, SEJ, SEI, logopédistes, psychologues, physiothérapeutes...).

Le service de puériculture de la Croix-Rouge fribourgeoise évolue et s'adapte aux nouveaux besoins des familles : les ateliers-échange et les rendez-vous de l'éducation organisés une fois par mois, permettent aux familles de discuter entre elles et avec des experts autour d'une thématique.

Le service de puériculture, vous l'avez compris, est un service proche des familles, composé d'une équipe experte dans son domaine et très motivée à ce que la vie de chaque famille commence sur un bon chemin, le sien...

*Sylvie Lejeune, Céline Kolly
Infirmières-puéricultrices de la Sarine-Campagne
Croix-Rouge fribourgeoise*

MOREL s.a.r.l.
AUTOMOBILES.CH

Garage
plus

Achat - Vente
Réparations toutes marques

Spécialiste Ford

Richard Morel

Route de Lentigny 1
1741 Cottens

T 026 477 17 10

M 079 429 28 05

morel.automobiles@bluewin.ch

INSTALLATIONS 
Clerc
s.a.r.l.

SANITAIRE - CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
RENOVATION - DEPANNAGE

CH - 1741 Cottens (FR)

Rte du Centre 11

Tel : 026 / 477 34 14

Natel : 079 / 204 18 75

contact@installationsclerc.ch





Merci à Monsieur Paul Morel,

Généreux donateur du fond de formation professionnelle

Nous l'appelions «Toille». C'était un peu notre «Pipe» à nous, habitants de Cottens.

Un personnage de légende ou presque. Il était domestique de campagne, aujourd'hui appelé collaborateur agricole, et avait travaillé dans quelques fermes du village.

Nous ne le voyions guère. Cependant, le dimanche il arrivait au village au guidon de son vélomoteur et se rendait à l'apéro.

Le cigare coincé entre les dents, son plaisir du dimanche traditionnellement offert par notre Syndic de l'époque, Monsieur Robert Nicolet, Toille s'installait à la table vers l'entrée du Buffet de la Gare et lisait à haute voix la Tribune. L'actuel «Le Matin Dimanche».

Bien entendu, cette lecture apportait quelque soit qu'il étanchait d'un ballon de rouge, chiné auprès des bonnes âmes jouant aux cartes à la table voisine.

Certainement usé par le labeur, il s'est effacé de la vie villageoise. Nous, il semble que nous l'ayons aussi «effacé» de nos mémoires ou pour le moins oublié.

Pourtant, à son décès Toille s'était souvenu de notre village et avait légué à nos jeunes une somme importante pour lui, petit rentier AVS, afin que ceux qui auraient besoin de soutiens leur permettant de parfaire leur formation professionnelle puissent le faire à l'abri de soucis financiers.

Magnifiques pensées de Monsieur Paul Morel, ce personnage haut en couleur qui veut offrir ce que la vie ne lui a pas accordé: le droit de s'instruire au-delà de la scolarité obligatoire.

Futurs bénéficiaires de ce soutien, rappelez-vous que le droit de s'instruire n'a pas toujours été à la portée de tous.

Un coin de mémoire du village

Maurice Felder

Livraison des repas à domicile – Appel aux bénévoles

La commune cherche plusieurs bénévoles pour la livraison des repas à domicile auprès des personnes ayant besoin de ce service. La tâche du bénévole consiste à prendre en charge, vers 11h15 dans sa voiture, les repas préparés par la Résidence St-Martin et à les apporter aux bénéficiaires habitant Cottens. La «tournee» prend fin vers midi. Ce service est assuré, par semaine (5 jours), à tour de rôle par une dizaine de bénévoles, si bien que chacun d'eux s'engage à le remplir 4 à 5 semaines par année. Vous l'aurez compris: plus il y a de bénévoles, moins l'engagement est fréquent.

Marie-Claude Clerc

NOS CONSEILS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

En tant que parents, montrez l'exemple !

Ainsi votre enfant adoptera un comportement correct dans la circulation.

A pied, c'est mieux

Il vivra ses propres expériences.



- Choisissez le chemin le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble ;
- Attirez son attention sur les dangers possibles;
- Faites-le partir suffisamment tôt : se dépêcher augmente les risques d'accident ;
- Avant de traverser : S'ARRÊTER, REGARDER, ÉCOUTER

A vélo

Ce n'est qu'en 6H que les bases leur sont enseignées. Plus jeunes, ils ne sont pas capables d'anticiper, de réagir correctement dans toutes les situations.

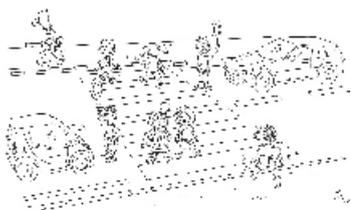
- Seul un vélo correctement équipé est admis ;
- Le port du casque est fortement recommandé ;
- Sur un trottoir, dès 12 ans, le cycliste pousse son vélo.



En voiture

Les parents taxis augmentent les dangers aux alentours des écoles.

Si un trajet est nécessaire :



- Assurez-vous que tout le monde est bien installé : ceinture, rehausseur, appuie-tête,... ;
- Utilisez les places de stationnement prévues ;
- Arrêtez-vous complètement au passage pour piétons ;
- Respectez les signes des patrouilleurs scolaires.

Etre vu

Afin que le conducteur puisse réagir, soyez visibles !

- De jour comme de nuit, portez des vêtements clairs et/ou réfléchissants.



AIDEZ-NOUS À PROTÉGER VOS ENFANTS !



POLICE CANTONALE FRIBOURG
Section analyse, prévention, éducation routière
☎ +41 26 305 20 30
🌐 www.policefr.ch

Etat : mai 2021

AGENDA

Août 2021

Di 1^{er} Fête nationale
Jeunesse de Cottens

Septembre 2021

sa 4 Loto Conseil des parents
sa 11 Loto FC Cottens
section séniors
sa 25 Loto Fanfare

Octobre 2021

sa 2 Loto Jeunesse
Di 10 Loto des enfants
Conseil des parents
sa 16 Loto Amicale
sa 23 Loto Fanfare
sa 30 Loto Tireurs sportifs
de Cottens et environs

Novembre 2021

sa 6 Vente de vins FC Cottens
sa 6 St-Martin Fanfare
sa 20 Livraison du vins FC Cottens
sa 20 Loto Chœur-mixte
sa 27 Loto Tireurs sportifs
de Cottens et environs

Décembre 2021

ve 03 Cortège St-Nicolas
Jeunesse
sa 4 Loto Lutteurs
Me 8 Marché de Noël
Conseil des parents
sa 11 Loto Fanfare
Di 12 Noël des aînées Paroisse
sa 18 Loto FC Cottens
Di 19 Concert de l'Avent
Chœur-mixte

Janvier 2022

sa 1 Loto FC Cottens
section séniors
sa 8 Loto Chœur-mixte
sa 15 Loto Lutteurs
sa 29 Loto Gym de Cottens

Février 2022

sa 5 Loto FC Cottens
ve 18 Soirée raclette
Conseil des parents
sa 19 Loto Fanfare

Mars 2022

sa 12 Concert Fanfare
sa 19 Loto Chœur-mixte
sa 26 Loto FC Cottens

Avril 2022

sa 2 Loto Jeunesse
sa 9 Loto Fanfare
ve 15 Soupe de Carême Paroisse
sa 30 Loto Tireurs sportifs
de Cottens et environs

Mai 2022

sa 7 Loto FC Cottens
sa 14 Concert annuel
Chœur-mixte

Juin 2022

sa 11 Loto Lutteurs



> Sous réserve des Ordonnances Cantonales
et Fédérales COVID-19.



La BCF, proche de vous !

Succursale de Cottens
Route de Fribourg 44
1741 Cottens

www.bcf.ch



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert